



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E114044

VALABLE JUSQU'AU 29/10/2026

ÉDITÉ LE

26/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Forme juridique : SARL

Capital : 18 293

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 47180064900025

Siret : 471 800 649 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 800431

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 292142

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 292142

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS AUBAGNAC

8 RUE DE CLARET
34070 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 58 17 57

Fax : 04 67 58 49 30

Portable : 0640603860

Site Internet : aubagnac-plombier34.fr

E-mail : contact@aubagnac.fr

Responsabilité légale :

SAYSSET RENE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / SAYSSET ALEXANDRE
GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	05/11/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	05/11/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/10/2022
o Ventilation mécanique	04/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.